

L'Union SNUI - Sud Trésor est devenu :



Solidaires Finances Publiques

VAL - DE - MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95

solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire au CHSCT du 20 mai 2014

Ce que le mal a dit (maladie) 1

Monsieur le président du CHSCT,

Le burn-out est un symptôme de crise que les professionnels de santé décrivent comme l'association de trois dimensions : l'épuisement émotionnel, la dépersonnalisation, et le sentiment de non-accomplissement. Il peut devenir une cause importante de problèmes de santé, à la fois physiques et mentaux.

Apparaissant dès 1959, (Claude Veil, psychiatre français, qui évoque les états d'épuisement au travail), il ne dispose toujours pas de définition scientifique, ce qui arrange bien les employeurs, alors que l'on estime que près d'un travailleur sur dix est concerné.

Christina Maslach, chercheuse en psychologie sociale le considère comme « une incapacité d'adaptation de l'intervenant à un niveau de stress émotionnel continu causé par l'environnement de travail ».

Au Japon le terme karôshi (karo : signifiant mort, et shi : fatigue au travail) désigne le décès par excès de travail, généralement lié à un infarctus ou à une hémorragie cérébrale, il est reconnu dans ce pays comme maladie professionnelle depuis 1970.

Les causes, liées au mode de travail sont multiples et s'accroissent. Les charges qui pèsent sur les salariés qui ont encore un travail sont de plus en plus lourdes et les délais de plus en plus courts.

Ajoutez à cela le manque de reconnaissance, le manque d'emprise sur le travail, une faible participation aux prises de décision, le peu de retour d'information sur l'efficacité, le sentiment d'isolement, le décroisement entre vie professionnelle et vie privée, le contexte culturel et les valeurs sociales actuelles - nettement libérales - et vous obtenez des conditions de travail délétères.

Les premiers signes sont une fatigue physique généralisée, maux de tête, de dos, tensions musculaires ou encore apparition de problèmes de peau, en parallèle d'une souffrance psychique liée à une fatigue émotionnelle. Pour se protéger l'individu devient insensible au monde qui l'entoure, déshumanise son rapport aux autres, ou devient cynique.

La conséquence immédiate est une vision négative des autres et du travail.

La manipulation exercée par l'évaluation, l'autisme de sa hiérarchie, rajoute à cette fatigue un sentiment de non-accomplissement et de frustration, l'efficacité chute, l'individu peine à se concentrer, à prendre des décisions, à réaliser des opérations simples. Irritabilité et perte de confiance sont le signe d'un travail qui semble ne plus avoir de sens et qui devient de plus en plus pénible.

Débordé, puis submergé, il s'effondre ! Le burn-out débouche sur un sentiment de vide et sur un repli sur soi, pouvant aller jusqu'au suicide.

Et comme l'ont démontré Christina Maslach et Michael Leiter (burn-out : le syndrome d'épuisement professionnel, Arènes éd. 2011), c'est parce que l'environnement du travail est en grande partie responsable de cet état - les facteurs personnels jouant dans une moindre mesure - même si on peut admettre que de lourdes responsabilités familiales peuvent aggraver cette situation - le burn-out se différencie d'une dépression ordinaire. (Malgré tout ce que peut en dire le DSMV, bible américaine de la santé mentale, imposée par notre soumission face à tout ce qui vient d'outre atlantique).

Les personnes talentueuses, enthousiastes et motivées sont considérées comme les plus vulnérables car souvent les plus investies.

A tort elles vont continuer à s'accrocher, comme elles en ont l'habitude, alors que d'admettre la réalité permet en général de se rétablir plus vite.

Les structures de travail en souffrent aussi :

- Le présentéisme. C'est une stratégie pour répondre à la surcharge de travail, mais si elle est trop importante dans la durée, le travailleur reste systématiquement plus longtemps, il devient inefficace: ses capacités cognitives, sa mémorisation, sa concentration, sa créativité s'effritent. Il devient improductif.

- L'absentéisme aussi, pour les raisons que l'on peut aisément imaginer.

- Mais aussi les plaintes des contribuables ou des clients, l'altération de l'image de marque, la perte de qualité, les fraudes, les dépôts de plainte pour harcèlement, etc.

Il serait pourtant si simple de favoriser de vrais échanges entre le personnel et la hiérarchie, la coopération entre collègues, un vrai lien social entretenant un contexte professionnel stimulant, un vrai partage des connaissances, bref, une efficacité à long terme.

In fine, diagnostiquer un burn-out est à renvoyer à la responsabilité des structures de travail. Pourtant, l'arrêt maladie pour burn-out est financé par les salariés, puisque pris en charge uniquement par le régime maladie de la sécurité sociale. Encore une belle

preuve du cynisme ambiant. Ici encore, on mutualise les coûts et on privatise les profits.

Mais puisque le CHS-CT ne financera bientôt plus que des déambulateurs et des chaises percées, en plus des travaux destinés à pouvoir vendre des mètres-carrés, comment espérer vieillir en bonne santé ?

Face à l'augmentation des pathologies neuro-végétatives, ici encore de nombreux travaux scientifiques mettent en cause les situations de stress psychologiques excessives.

Les situations de stress aigu, mais aussi le stress modéré persistant au cours du temps, induit chez le sujet âgé comme sur le sujet jeune, une imprégnation excessive de glucocorticoïdes au niveau de l'hippocampe, des hormones neurotoxiques produites par les surrénales, et qui ont un effet direct sur le tissu cérébral.

Il est donc impératif de réduire le stress psychosocial, de maintenir un environnement social propice aux échanges, aux émotions positives, à la possibilité de réalisation du soi, dans son travail et dans sa vie personnelle, à la **solidarité** enfin.

Faute de quoi, une fois de plus, les travailleurs et leurs enfants subiront la double peine : porter le poids des dégâts causés par une organisation du travail et une idéologie pathogènes.

SERVICE PUBLIC : LA DGFIP M'A TUÉ !